**Bulletin d'inscription à nous retourner complété/ signé avant le 04 decembre 2024 :**

Nom : …......................................... Prénom : …..................................................

Né(e) le : …............................................ à : ….............................................................

Adresse : ….............................................................................................................

Code postal : …................................. Ville : ….......................................................

Téléphone : …............................................................

Mail : ….....................................................................

Pièce d'identité exposant :

Nature : CNI  Permis de conduire  Passeport

N° : …..........................................

Délivrée le : ……………………… Par : …………………………………….

**Je souhaite réserver :**

…........ table(s) de 1,20m x 4.50 € = …....................€

…........ emplacement(s) pour portant (portant non fourni) x 3.00 € = …....................€

**TOTAL =** …....................€

Règlement : espèce chèque (à l'ordre : APE- Conseil Local FCPE Paul Eluard)

Merci d’adresser ce bulletin complété et signé ainsi que votre règlement à l’adresse suivante :

**APE Paul Eluard,10 rue keranquéré 29200 Brest**

***Règlement :***

1- Le vide grenier est ouvert à tous, habitants, particuliers.

2-L'organisation se réserve le droit de refuser toute candidature.

3-Les objets de collections déballés sont sous la responsabilité du vendeur, tant en cas de casse que de vol ou autre préjudice.

4-Les transactions ne pourront se faire que dans les emplacements.

**5-Les réservations et règlements devront être effectués avant le 04 decembre 2024.**

6-Le nombre d'emplacement est limité.

**7-Les exposants seront reçus à partir de 8h00 le 08/12/2024.**

**8-Les exposants s'engagent à recevoir le public à partir de 9h, et ne pas remballer avant 17h30.**

9-Tout exposant qui arrivera en retard pourra voir son emplacement réattribué après 9h, ceci sans remboursement.

10-Chaque exposant s'engage à respecter son emplacement délimité et à le nettoyer avant son départ.

11-Les emplacements seront réservés dans l'ordre d'arrivée des réservations.

**12-Toutes inscription incomplète sera refusée. L'inscription est effective à réception du bulletin et du règlement.**

13-Les absences ne pourront donner droit au remboursement de l'inscription.

14- Toutes inscriptions est définitive et non remboursable.

15-Rappel : Tout participant n'a droit qu'à 2 vides greniers par année civile.

16-Les exposants ne pourront pas faire concurrences aux ventes de nourriture et de boissons organisées par les organisateurs du vide grenier.

17- Toute vente d’alcool est interdite.

* **Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et déclare l'accepter**
* **Je déclare sur l'honneur être un participant non professionnel à la vente au déballage désigné ci-dessus, n'avoir participé dans l'année à aucune autre vente de même nature ou avoir participé à une seule autre vente dans l'année de même nature**
* **Je déclare également sur l'honneur que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.**

Le …............................... à …..................................

Signature :